Image not found or type unknown

DETTES DE L'EPOUSE SUITE DECES

Par **OlivierB**, le **03/05/2013** à **07:41**

Un commerçant (en nom personnel) vient de décéder. Il laisse des dettes (environ 1000), supérieures à la valeur de son fonds de commerce (environ 600). Son épouse, mariée sans contrat, envisage de renoncer à la succession. Quelle est le montant des dettes dont elle sera alors responsable?

Par **youris**, le **03/05/2013** à **18:07**

bonjour et merci sont des marques de politesse toujours appréciées par les bénévoles qui répondent sur ce site.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés